

COMMENT SERA ACCUEILLI MON BÉBÉ ?

Au cours des quelques heures de travail, tout a été préparé pour sa naissance.

La pièce est à bonne température, la lumière est douce, tout bruit est évité, un linge chaud est prêt pour le sécher, un petit bonnet évitera qu'il ne se refroidisse.

Si bébé s'est bien adapté à la vie extra-utérine nous le laissons en peau à peau sur le ventre de maman et le laissons à son rythme trouver le sein maternel pour débiter une tétée précoce dans le cadre d'un allaitement maternel.

Les soins ne seront faits qu'au moment du retour en chambre dans les 2 heures qui suivent la naissance.



**Nous vous attendons bientôt
en salle nature ou en salle classique
pour vous accompagner sur le chemin
de la parentalité et vous faire passer
un agréable séjour dans notre maternité.**



Secrétariat maternité
Tél. 04 90 49 29 26

Service maternité
Tél. 04 90 49 29 56

**Visite de la maternité le 1er et
le 3ème mardi de chaque mois à 18h**

**Rendez-vous au 1er étage
au niveau
de la salle d'admission**



Groupement Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône

UN PROJET D'ACCOUCHEMENT EN SALLE NATURE ?



**Vous ne
connaissez pas
Vous souhaitez
en savoir
davantage**

**L'équipe de la maternité vous présente
les informations qui vous aideront
à faire votre choix**



QUEL EST LE PRINCIPE D'UN ACCOUCHEMENT EN SALLE NATURE ?

C'est un accouchement physiologique qui se pratique dans un cadre moins médicalisé, confortable, relaxant et sécurisé.

OU SE TROUVE LA SALLE NATURE ?

Elle se situe au sein même du bloc obstétrical à proximité du plateau technique qui dispose de tout le matériel nécessaire pour gérer le travail sous péridurale ou toute pathologie éventuelle si besoin.

EN QUOI UNE SALLE NATURE EST-ELLE DIFFÉRENTE D'UNE SALLE DITE « CLASSIQUE » ?

Elle accueille les patientes qui souhaitent gérer leur travail sans anesthésie péridurale.

Elle est donc aménagée de manière à faciliter la gestion de la douleur : possibilité de prendre un bain relaxant, de diffuser la musique de son choix, de contrôler l'intensité et la couleur de la lumière.

Elle dispose d'un équipement adapté à la pratique de différentes postures qui aident à la progression du travail : lianes de suspension, ballons de mobilisation, coussins à microbilles, banquette confortable.

Elle est également équipée d'un monitoring sans fil qui permet la surveillance des contractions et du bébé tout en déambulant, une rampe chauffante pour le bébé, une table d'accouchement, le petit équipement nécessaire et incontournable à la prise en charge de tout accouchement.



Y A-T-IL DES CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR ACCOUCHER EN SALLE NATURE ?

Certaines conditions sont essentielles pour garantir un meilleur déroulement du travail et la sécurité de la prise en charge.

Il est indispensable que vous vous soyez préparée à l'accouchement avec l'accompagnant de votre choix.

La présence d'un accompagnant actif en salle nature est nécessaire pour vous aider à la mobilisation.

Les sages-femmes du centre hospitalier d'Arles vous proposent des préparations à l'accouchement et à la parentalité diversifiées (sophrologie, pilates, yoga, préparation en piscine).

Vous ne devez pas présenter de contre-indication médicale (ex : diabète, hypertension...) en cours de grossesse, à l'admission et même pendant le travail.

L'apparition d'une contre-indication à chacune de ses étapes peut remettre en cause l'accouchement en salle nature.



EN PRATIQUE, QUELLES DÉMARCHES DOIT-ON FAIRE POUR ACCOUCHER EN SALLE NATURE ?

Vous devez en parler en consultation. L'entretien du 4ème mois sera réalisé avec un temps consacré à ce thème. L'équipe vous guidera.

Il vous sera demandé de rédiger un projet d'accouchement (au plus tard à la fin du 8ème mois) qui sera lu et validé par l'équipe médicale lors du staff. La sage-femme qui pratique votre suivi de grossesse vous transmettra toute information concernant le projet d'accouchement.

Un document décrivant de manière détaillée la charte de fonctionnement de la salle nature vous sera remis pour lecture et approbation signées. Le document signé sera consigné dans le dossier médical.

Nous aurons alors fait largement connaissance et seront prêts pour vous accompagner sur le chemin de l'accouchement physiologique en salle nature.

QUE DOIS-JE SAVOIR PENDANT LE TRAVAIL ET L'ACCOUCHEMENT ?

Pour faciliter l'accouchement et mieux gérer la douleur, certaines sages-femmes pourront vous proposer des thérapeutiques douces : acupuncture, homéopathie, pratique de postures, hypnose, RESC (également pratiquée par quelques auxiliaires de puériculture). Thérapeutiques d'ailleurs proposées dans tous les secteurs de la maternité.

La surveillance comprend l'enregistrement des contractions et du rythme cardiaque fœtal, le contrôle du pouls, de la tension et de la température, un examen régulier, selon les recommandations du suivi d'un accouchement physiologique.

La pose d'un cathéter obturé n'est pas négociable.

La posture d'accouchement sera choisie en accord avec la sage-femme qui vous accompagnera.

Votre projet compte beaucoup pour nous mais la capacité de la sage-femme à pratiquer des accouchements dans des postures inhabituelles doit être abordée au début de la prise en charge.

Comme dans toutes nos salles d'accouchement, l'équipe utilisera ses compétences pour vous accompagner avec professionnalisme et empathie, au plus près de votre projet d'accouchement.

